




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110307-14096-DE-1-1_0
Date de signature : 08/03/11
Date de réception : mardi 8 mars 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.229**

Séance publique du

7 mars 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES - EXERCICE 2011

Le 07/03/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le Mardi 1er Mars 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jacques AGOPIAN à Mme Michelle EINAUDI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Eric CHEVALIER, M. André GUINDE à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE à Mme Catherine SILVESTRE, M. Christian LOUIT à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Danièle BRUNET, M. Jean-Marc PERRIN à M. Christian PEREZ

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 07/03/11

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS
SCOLARISES

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES - EXERCICE
2011
- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Chaque année, la Ville alloue à la Caisse des Ecoles une subvention pour permettre d'assurer certaines dépenses de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles publiques.

Pour l'année 2011, je vous propose d'attribuer les subventions suivantes :

- Fournitures scolaires	60 000,00 €
- Petit matériel sportif	21 850,00 €
- Crédit Noël	23 429,00 €
- Activités P.O.I.V.R.E	229 163,00 €

Soit un total de : 334 442,00 €

Par ailleurs, dans le cadre de l'organisation de la manifestation culturelle " C'est Sud ", la Ville attribue, chaque année une subvention à la Caisse des Ecoles.

Je vous propose d'attribuer, pour l'exercice 2011, une subvention d'un montant de **30 000,00 €**.

Vous trouverez, en annexe, un tableau récapitulatif des subventions accordées précédemment à la Caisse des Ecoles.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution à la Caisse des Ecoles, d'une subvention de fonctionnement, détaillée ci-dessus, pour les dépenses des écoles, au titre de l'exercice 2011, soit la somme de **334 442,00 €**
- **DECIDER** l'attribution à la Caisse des Ecoles, d'une subvention pour la manifestation “ C'est Sud ” 2011, d'un montant de **30 000,00 €**
- **DIRE** que la dépense totale en résultant, soit la somme de **364 442,00 €**, sera imputée au budget de la Ville pour l'exercice 2011 – ligne budgétaire 92213 657361 1372 qui présente les disponibilités suffisantes.

Annexe 1**SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES****EXERCICE 2011****DGA EDUCATION CULTURE POLITIQUE DE LA VILLE
DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES**

OBJET	SUBVENTIONS VERSEES EN 2009	SUBVENTIONS VERSEES EN 2010	SUBVENTIONS PROPOSEES POUR 2011
Dépenses fonctionnement Fournitures scolaires	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
Dépenses fonctionnement Petit matériel sportif	21 850,00 €	21 850,00 €	21 850,00 €
Dépenses fonctionnement Crédit Noël	23 429,00 €	23 429,00 €	23 429,00 €
Activités P.O.I.V.R.E	229 163,00 €	229 163,00 €	229 163,00 €
Manifestation éducative et culturelle “ C'est Sud ”	20 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL	354 442,00 €	364 442,00 €	364 442,00 €

**2011.229 - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES - EXERCICE
2011**

Présents et représentés	: 48
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 7
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Christine BERNARD, M. Eric CHEVALIER, Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, M. Christian PEREZ, Mme Françoise TERME

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10 Mars 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**